

COMPTE RENDU DP ESV TGV / ESV TER 22 FEVRIER 2018



La direction était représentée par Messieurs **BECHEREAU** Jérôme, RRH de l'ESV TER, **SKICA** Jean-Christophe, RDET ESV TGV et Mmes **LIENHART** Martine, RRH ESV TGV ainsi que **LEIGNEL** Vanessa, Pôle RS ESV TER.

Mr BETOUS Philippe, DET ESV TER ainsi que Mme **FEIJTEL** Ilje, DET ESV TGV assistent à la réunion.

DECLARATION DE LA DELEGATION UNSA FERROVIAIRE

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs mois, le dénigrement de la SNCF est devenu presque un sport national. Il n'est pas rare de lire dans les médias ou sur les réseaux sociaux que chacun d'entre nous bénéficie d'un salaire moyen de 3000 euros. • De 28 jours de congés et 22 jours de RTT. • D'une retraite à 75% calculée sur les 6 derniers mois.

Malgré son omniprésence dans les médias, le Président Pépy reste bien silencieux, voire frileux à rétablir la vérité. Idem pour le service communication de l'entreprise, embourbé dans l'explication des différentes pannes dans les gares et plusieurs accidents sur des passages à niveau.

1986 (réforme de la grille salariale), 1995 (retraites et plan Juppé), 1997 (création de RFF), 2003 (retraites), 2007 (retraites), 2008 (loi sur la représentativité) et 2010 (retraites) sont autant d'attaques contre nos acquis.

A chaque fois le monde Cheminots a su se rassembler autour des organisations syndicales pour faire face et préserver l'essentiel.

2018 est un nouveau tournant pour notre entreprise, en effet, les ordonnances Macron sur le CSE et le rapport Spinetta vont affaiblir les forces syndicales, la création de S.A se précise pour Mobilité et Réseau, filialisation du Fret.

Un plan social est évoqué, l'abandon de petites lignes ainsi que la hausse des tarifs sont annoncés et le statut est visé.

Le rapport Spinetta portera t'il le coup fatal à notre entreprise et à son caractère public ? L'un des derniers acquis qui tombera sera celui qui concerne la méthode de calcul de nos retraites.

Le rapport Spinetta et ses mesures concerne tous les collègues de notre entreprise. Il doit être refusé avec force et laisser place à une vraie négociation tripartite, O.S., Entreprise et Etat.

Merci de votre attention.

UNSA, le Syndicalisme en positif !

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



INTERVENTION DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT

ESV TGV Lorraine :

La directrice de l'ESV TGV tient, en préalable à saluer le millième jour sans accident de travail à l'équipe manœuvre à Metz. Elle évoque le rapport SPINETTA en disant qu'il n'a pas valeur de loi et que beaucoup de non-vérités ont circulé concernant le statut des cheminots.

ESV TER Lorraine :

Le directeur de l'ESV TER salue la performance de 1000 jours sans accidents de travail, le TER, lui, en est à 28. Il note, concernant la sécurité, des remontées fréquentes de la part des agents, d'éléments pouvant nuire à la sécurité du travail et c'est bien. Il constate que l'absentéisme est trop élevé et qu'il faudra travailler au bien-être des agents mais également sur leur investissement en direction des clients.

QUESTIONS ABORDEES EN SEANCE

La délégation UNSA a évoqué en séance l'éventuelle possibilité pour les CFL de se positionner sur le sillon Nancy/Metz/Luxembourg dès l'ouverture d'au moins 10% du trafic à la concurrence à l'horizon 2019/2020.

Le Directeur de l'ESV TER a répondu en disant qu'il y avait peu de risque car ce sillon représentait à lui seul plus de 12 % du trafic régional et qu'il ne serait pas dans un premier temps soumis à appel d'offre.

La délégation a fait remarquer qu'en séance plénière du CER Lorraine, le chiffre concernant le volume de trafic du sillon Nancy/Metz/Luxembourg avait été évoqué à hauteur d'un peu moins de 10%, ce qui placerait ainsi les CFL en position de concurrence pour l'attribution du sillon.

Le Directeur de l'ESV TER a fait remarquer que de toute façon la concurrence aurait également obligation à se positionner sur des sillons moins rentables qui seraient associés à d'autres plus intéressants dans le cadre des discussions au moment de l'attribution des dessertes TER.

La délégation UNSA a souhaité néanmoins des éclaircissements sur le pourcentage concernant le volume du trafic évoqué.

Intervention de la CGT qui évoque une demande d'explication pour un de ses militants, qui, prévu pour une tournée trimestrielle s'était porté gréviste sans avoir au préalable signalé son intention d'en faire part par DII. L'UNSA a soutenu le délégué en question spontanément et en séance.

Chacun a pu remarquer le mutisme des autres délégations qui après la pause se sont contentées de suivre la délégation CGT. L'UNSA quant à elle a pris ses responsabilités en restant en séance.

L'UNSA constate que la CFDT, défenseuse régulière de la veuve et de l'orphelin mais surtout de l'indéfendable, avait retrouvé sa voix quelques jours plus tard en plénière du CER.

Est-il moins défendable de n'avoir pas de question et de rester pour traiter les autres sujets que d'en avoir une multitude et de ne pas les défendre ? à croire que la CFDT recrute chez « la grande muette ».

CONSULTATION EN SEANCE

La délégation UNSA restée seule en séance a ensuite été consulté et a pu donner son aval concernant le reclassement d'un agent suite à inaptitude médicale. L'avis favorable émis a été consigné au registre, il permettra à l'agent concernée de retrouver un poste dans une nouvelle région. Heureusement pour la personne concernée, L'UNSA est restée en réunion évitant ainsi à l'agent d'être réformée !



A SAVOIR

Fermeture de la caisse de Metz, pas de date officielle pour le moment. La direction déclare vouloir agir comme pour la fermeture du BCC et facilitera le reclassement des agents si une opportunité se présente pour eux avant la date de fermeture. Encore faut-il que le dossier soit présenté au CHSCT concerné ! Au final, période estivale déduite, la direction disposera d'un peu plus de 6 mois pour traiter les différents cas, ce qui est bien éloigné du dossier BCC, certains cas auraient même pu trouver une issue favorable dans le cadre des notations 2018/2019.

PRESENTATION TEMPO

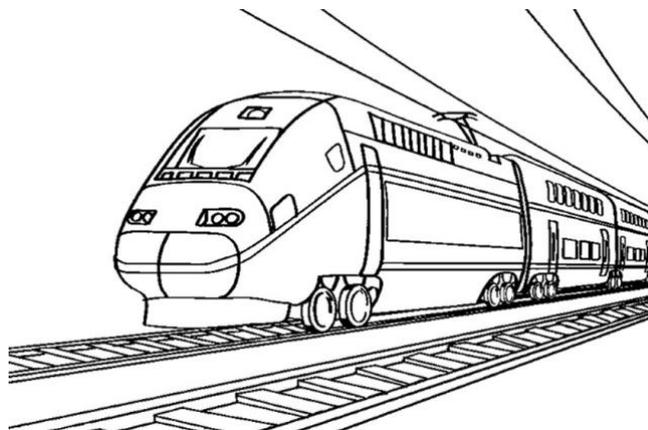
D'une manière générale, la direction prend note d'une baisse de participation des agents, elle évoque essentiellement le fait que le questionnaire ait été digitalisé. L'UNSA Ferroviaire a interpellé la direction sur le manque de confidentialité dû à ce nouveau mode de communication !

ESV TGV :

Moins 50% de participation, soit - 28% par rapport à 2016, la délégation UNSA Ferroviaire a souhaité que la direction communique aux agents le plan d'action sur le terrain via une visite du DET ou du RDET et pas uniquement sur support papier.

ESV TER :

L'enquête TEMPO met l'accent sur le manque de visibilité quant à l'avenir de l'entreprise. La direction s'étonne que CAP TER 2020 soit aussi peu connu des agents et de certains managers. Cette enquête met en lumière une véritable tension sociale présente sur l'UO TER Nord ainsi que le manque de reconnaissance partagé par les agents du COP.



Vos délégués UNSA :

Olivier DE CRUZ
Eddy MARTZLOFF
Remi SERGENT

Frédéric SALVAN
Marie Christine HAMANN
Denis MATHIS

Dominique CORRADI
Edith BOITARD
Romain BONNEFOY (représentant syndical)

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org





Par son engagement en 2017, l'ensemble des salariés des trois EPIC a atteint la plupart des critères de performance liés à l'intéressement. L'Entreprise annonce le versement de l'intéressement courant avril 2018. Chaque salarié éligible va donc percevoir au prorata de sa présence en 2017, quel que soit son grade, collège ou niveau et selon son EPIC d'appartenance :

Entre 350 et 477 euros

L'UNSA-Ferroviaire, à l'initiative de ces accords historiques, se félicite que chaque salarié puisse de nouveau bénéficier d'un retour financier au regard de la performance collective du GPF SNCF. Grâce à la négociation de l'UNSA-Ferroviaire, l'intéressement contribuera à l'augmentation du pouvoir d'achat des cheminotes et des cheminots, dans un contexte économique difficile et des contraintes budgétaires fortes imposées par la tutelle.

Chaque salarié pourra décider de percevoir le montant de son intéressement (ce revenu s'ajouterait donc au revenu imposable) ou de le placer sur son Plan d'Épargne Groupe (PEG) (exonération d'impôt dans ce cas et versement d'un abondement par l'Entreprise) :

- ✓ **6 mars 2018** : ouverture de la campagne d'interrogation en ligne
- ✓ **14 mars 2018** : remise des bulletins de choix d'option « papier »
- ✓ **31 mars 2018** : date limite de réception des choix d'option

MONTANTS PAR EPIC
RESEAU : 350 euros
MOBILITES : 401 euros
SNCF : 477 euros

A défaut de réponse ou si elle est exprimée après le 31 mars, le montant de l'intéressement sera automatiquement placé sur le **Fonds Horizon solidaire du PEG**.



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY



ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

